NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301283 - Vallons de la Drésine et de la Bonavette

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301283

1.3 Appellation du site

Vallons de la Drésine et de la Bonavette

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

04/08/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/09/2004
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 09/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033876732&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,26347°

Latitude : 46,78069°

2.2 Superficie totale

1328 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
25	Doubs	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
25320	LABERGEMENT-SAINTE-MARIE
25361	MALBUISSON
25486	REMORAY-BOUJEONS
25525	SAINT-POINT-LAC
25592	VAUX-ET-CHANTEGRUE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		3,63 *(0,46 %)*		G	A	C	A	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		1,5 *(0,19 %)*		G	A	C	A	A
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		102,7 *(13 %)*		M	A	B	B	A
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,08 *(0,01 %)*		G	B	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		41,08 *(5,2 %)*		G	C	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		21,49 *(2,72 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		29,7 *(3,76 %)*		G	B	C	B	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		36,26 *(4,59 %)*		G	B	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0 *(0 %)*		M	C	C	B	B
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		2,29 *(0,29 %)*		G	C	C	B	B
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		1,98 *(0,25 %)*		P	C	C	B	B
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		0 *(0 %)*		P	C	C	C	C
7230		23,7		G	B	C	B	A

Tourbières basses alcalines		*(3,16 %)*						
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		0,08 *(0,01 %)*		G	D			
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		0,08 *(0,01 %)*		G	D			
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0,08 *(0,01 %)*		G	D			
91D0 *Tourbières boisées*	X	23,7 *(3,23 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		7,9 *(19,75 %)*		G	B	C	B	C
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		0,08 *(0,01 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p	1	10	i	R	G	C	B	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	1	1	i	R	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	50	100	i	P	G	C	B	C	B
I	1082	*Graphoderus bilineatus*	p	2	1000	i	V	DD	C	C	A	C
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p	500	800	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	10	30	i	R	G	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p	1	5	i	P	M	D			

M	1361	*Lynx lynx*	p	1	2	i	P	DD	C	B	C	C
I	4038	*Lycaena helle*	p	100	500	i	P	G	C	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X				X	
F		*Esox lucius*			i	P			X			X
F		*Coregonus lavaretus*				P		X			X	X
I		*Coenonympha tullia*			i	P			X			X
I		*Boloria aquilonaris*			i	P						X
I		*Maculinea alcon rebeli*			i	P						X
I		*Colias palaeno*			i	P						X
I		*Parnassius apollo*			i	P	X				X	X
I		*Coenagrion hastulatum*				P			X			
I		*Lestes virens*				P						X
I		*Sympetrum flaveolum*				P			X			X

I		*Leucorrhinia dubia*				P						X
I		*Leucorrhinia caudalis*				V	X		X		X	X
I		*Leucorrhinia albifrons*			i	P	X		X		X	X
I		*Epitheca bimaculata*				P			X			X
I		*Somatochlora alpestris*				R			X			X
I		*Somatochlora arctica*				P			X			
I		*Aeshna subarctica elisabethae*				P			X			X
I		*Psophus stridulus*			i	P						X
I		*Aeshna isoceles*				R			X			X
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X				X	
M		*Nyctalus noctula*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X					X
M		*Pipistrellus pygmaeus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Vespertilio murinus*				P	X				X	
M		*Felis sylvestris*	1	2	p	P	X				X	
M		*Muscardinus avellanarius*				P	X					X
M		*Myotis alcathoe*				P	X				X	X
M		*Eptesicus nilssonii*				P	X				X	

M		*Myotis daubentonii*			i	P	X				X	
P		*Plagiomnium ellipticum*				P						X
P		*Didymodon tophaceus*				V						X
P		*Campylium elodes*				P						X
P		*Physcomitrella patens*				V						X
P		*Bryum versicolor*				V						X
P		*Cephalozia pleniceps*				V						X
P		*Calypogeia suecica*				R						X
P		*Sphagnum centrale*				R		X	X			
P		*Sphagnum fuscum*				R		X				X
P		*Sphagnum subnitens*				R		X				X
P		*Carex cespitosa*			i	V			X			
P		*Carex dioica*				R						X
P		*Drosera x obovata*				R						X
P		*Dryopteris remota*				R						X
P		*Fritillaria meleagris*			i	P						X
P		*Lycopodium annotinum*				P		X				X
P		*Potamogeton friesii*				V						X
P		*Potamogeton gramineus*			i	V						X
P		*Potamogeton x zizii*				V						X
P		*Ranunculus lingua*			i	R						X
P		*Ranunculus reptans*				V						X
P		*Sparganium minimum*			i	R						X

P		*Triglochin palustris*			i	R						X
P		*Campyliadelphus elodes*				P						X
P		*Drepanocladus polygamus*				V						X
P		*Bryum neodamense var. ovatum*				P						X
R		*Lacerta agilis*				P	X				X	
R		*Coronella austriaca*			i	P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	31 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N14 : Prairies ameliorées	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	9 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N19 : Forêts mixtes	13 %

Autres caractéristiques du site

Le secteur concerné regroupe la Réserve Naturelle Nationale du lac de Remoray (créée en 1980), les zones marécageuses situées en amont de l'embouchure du lac de Saint-Point, la vallée de la Drésine et plusieurs forêts, prés-bois et pelouses sèches alentours.

Localisé dans le massif du Jura, à 850 m d'altitude et d'une superficie de 95 ha, le lac de Remoray occupe le fond d'une cuvette d'origine glaciaire qui appartient au système synclinal crétacé Remoray - Saint Point. Il est entouré par des alluvions modernes (limons) qui supportent généralement des tourbières. De la vallée aux sommets boisés, la dépression est formée essentiellement de calcaires du Jurassique et du Crétacé.

Vulnérabilité
: La valeur biologique potentielle du ruisseau de la Drésine est tout à fait exceptionnelle comme le montre le suivi scientifique lancé suite au reméandrement de ce cours d'eau dans la Réserve Naturelle Nationale du lac de Remoray.
Toutefois, son bassin versant draine les effluents non encore traités du village de Remoray (eaux usées et effluents d'élevage) et de certaines activités comme celle liées aux scieries. Mais la résolution du traitement des effluents est en cours, ce qui occurera un regain important de qualité des milieux aquatiques.

Actuellement, plusieurs principales menaces sont notées sur le site :
- la présence de pollutions d'origine agricoles et domestiques agissant toujours sur la qualité de l'eau (fertilisation des prairies, anciennes décharges...) et engendrant une désoxygénation des couches profondes du lac,
- la fermeture des milieux (développement de la saulaie en marais, enfrichement des pelouses sèches),
- la présence de drains et de cours d'eau encore rectifiés à l'extérieur de la Réserve Naturelle.

Objectifs de préservation à atteindre sur le site :
pour les milieux humides :
- améliorer ou conserver la qualité des eaux et des habitats aquatiques
- restaurer ou conserver les marais et les tourbières
pour les forêts :
- obtenir une forêt plus naturelle dans le périmètre en Réserve Naturelle
- prendre en compte l'environnement dans les parcelles en production
pour les pelouses sèches :
- éviter la fermeture sans intervention mécanique lourde
- maintenir un pâturage agricole extensif
pour les prairies agricoles :
- prendre en compte l'environnement en incitant la contractualisation de mesures agri-environnementales

4.2 Qualité et importance

Ce site montre un très fort intérêt faunistique et floristique intégrant la Réserve Naturelle du lac de Remoray (instaurée depuis 1980), les prairies marécageuses amont et aval, la vallée de la Drésine, le bassin versant de la Bonavette, bordés de mégaphorbiaies et de prairies plus ou moins humides, les pelouses sèches de Remoray et de Boujeons et une grande partie de la forêt domaniale de la Grand-Côte.

Situé dans le Haut-Doubs, à 850 m d'altitude, le lac de Remoray s'étend sur 95 ha. Il est alimenté par deux tributaires, le Lhaut et la Drésine, avant de rejoindre le Doubs par le ruisseau de la Taverne. De la vallée aux sommets boisés, la dépression est formée essentiellement de calcaires du Jurassique et du Crétacé. Comme la plupart des lacs du massif jurassien, le plan d'eau et son bassin versant font partie du bassin hydrographique rhodanien.
On observe ainsi une grande variété de milieux, 45 terrestres et 25 aquatiques :
- Les groupements d'eau libre se composent essentiellement de peuplements de potamots imbriqués parfois dans les nénuphars. Le fond du lac est très riche en formations de characées.
- En raison de l'atterrissement du lac, les roselières gagnent peu à peu l'eau libre et forment de véritables ceintures en bordure, où domine l'association à Jonc des tonneliers et Roseau commun. Une population de Leucorrhine à front blanc, libellule très rare en France est présente.
- Les cariçaies sont représentées par les marais à grandes laîches, dont certaines espèces se développent en touradons. Elles abritent une population remarquable de rallidés, essentiellement représentée par le Râle d'eau et la rare Marouette ponctuée.
- Les prairies humides non amendées se développent à la marge externe des roselières et des magnocariçaies*, sur des sols plus aérés. On rencontre des prairies à molinie sur les sols humides, organiques et imperméables, la mégaphorbiaie* sur les sols gras et eutrophes* et la prairie marécageuse sur un sol organique et spongieux.
- Ensuite apparaissent les prairies amendées plus ou moins hygrophiles*, utilisées pour le pâturage ou la fauche. Certaines prairies de fauche extensives encore bien conservées accueillent, presque chaque année, le rare Râle des genêts.
- Dans les prairies marécageuses et le long des ruisseaux, se développe une saulaie à Saule cendré, accompagnée de quelques Aulnes glutineux et d'une strate herbacée pauvre en espèces.
-Dominant le lac de Remoray sur sa bordure nord-ouest, le massif forestier de la Grand-Côte, caractérisé par la présence d'une hêtraie à orge d'Europe, montre deux types de gestions bien distinctes. Les arbres monumentaux et la présence importante de bois mort sur le versant intégré à la réserve naturelle, également classée en Réserve Biologique Dirigée, traduisent une gestion très extensive qui s'oriente actuellement vers la libre évolution. La zone la plus périphérique du site conserve un objectif de production classique, avec une prise en compte importante de l'environnement. Le Lynx d'Europe fréquente régulièrement cette forêt où se reproduisent Pic noir, Gélinotte des bois et Chevêchette d'Europe.
- Au sud-ouest du lac, la roselière abrite la Renoncule grande douve, plante peu répandue, voire rare, qui borde la tourbière. Cette dernière occupe une superficie de 16 ha et présente tous les stades d'évolution du bas-marais alcalin vers le haut-marais climacique. Le bas-marais, d'une superficie de 10 ha, regroupe les formations végétales évoluant en milieu alcalin et soumis à des eaux de circulation bicarbonatées. La flore y est remarquable (Grassette vulgaire, Séneçon à feuilles en spatule) tout comme l'entomofaune, symbolisée par la présence de deux papillons très menacés : le Cuivré de la bistorte et le Fadet des tourbières. Ce bas-marais alcalin est colonisé par une prairie à laîche de Davall qui borde le haut-marais acide et qui présente de nombreuses associations végétales restreintes par des exploitations de tourbe effectuées jusqu'en 1940. Sa strate bryophytique est composée essentiellement de sphaignes. Il est représenté sous deux formes : le haut-marais boisé, stade ultime d'évolution de la tourbière, où le pin à crochets domine et celui non boisé où la sphaigne de Magellan caractérise le stade mature vivant. Le haut-marais est entouré par une large ceinture de bouleaux pubescents, implantée sur un lit de sphaignes.
- Une seconde tourbière de taille plus restreinte (moins de 1 ha) s'est différenciée sur un replat humide, à l'extrémité sud-ouest de la forêt de la Grand-Côte. C'est un haut-marais boisé relayé à la périphérie par une pessière sur tourbe moins épaisse qui assure la liaison spatiale entre le haut-marais boisé et la forêt environnante. La tourbière de derrière le Mont, située en bordure du CD 49 et de part et d'autre de la voie ferrée, couvre une superficie voisine de 50 ha. Il s'agit d'une tourbière mature à sphaigne et pin à crochets et de prairies hygrophiles* para-tourbeuses non entretenues.
Ces tourbières acides constituent de véritables « reliques glaciaires », accueillant plusieurs espèces protégées : la Droséra à feuilles rondes, l'Andromède et le Solitaire, papillon typique des hauts-marais.
- Enfin, des secteurs de pelouses sèches aux nombreux affleurements calcaires ajoutent encore une valeur exceptionnelle au site. Ils accueillent un cortège d'espèces de milieux xériques* (Gentiane croisette, Orchis brûlé) et une entomofaune très riche (Azuré de la croisette).
- La Drésine est un des cours d'eau qui alimente le lac de Remoray. Ses caractéristiques morpho-dynamiques en font un ruisseau pépinière. Sa valeur biologique est malheureusement altérée par les effluents non traités du village de Remoray (eaux usées et effluents d'élevage) dont la résorption est en cours.
- La faune, riche, comprend plus de 70 espèces d'oiseaux nicheurs qui trouvent, en bordure du lac, une grande quantité d'insectes, ressource alimentaire importante. Le lac et son environnement végétal constituent un site d'hivernage et de migration de premier ordre pour les oiseaux d'eau.

POLITIQUE DE PRÉSERVATION ACTUELLE

A travers la Réserve Naturelle du lac de Remoray couvrant 325 ha sur ce site (24 % du site Natura 2000), la politique de préservation s'est développée depuis 1980 autour de trois axes importants :
lutte contre les pollutions d'origine agricole en vue de la sauvegarde des milieux aquatiques,
conservation de la zone humide par réhabilitation des ruisseaux,
sensibilisation et information du public et des principaux acteurs dans le milieu naturel.

Un arrêté de protection de biotope pris en 1995 assure la conservation d'une ceinture végétale de grande valeur floristique du lac Saint-Point. Un dispositif agri-environnemental appliqué sur les prairies périphériques est venu compléter la préservation des milieux.
Un deuxième arrêté de protection de biotope pris en 2009 assure la conservation de l'Écrevisse à pattes blanches et des espèces patrimoniales associées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	E02.02	Stockage industriel		I
H	F03.01	Chasse		I
L	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	A08	Fertilisation		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
H	G03	Centres d'interprétation		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	15 %

4.5 Documentation

- TISSOT, B. (2004). Docob du site "Tourbières, lac de Remoray et zones avoisinantes". Réserve naturelle du Lac de Remoray, DIREN-FC, 63 pages.
- ADRIAENS, A. (2002). Etude des habitats naturels des tourbières et lac de Remoray. Espace Nature, 67 pages + 1 carte.

- TISSOT Bruno et MAZUEZ Céline (2007 communication personnelle) - Observation de plusieurs dizaines d'individus de Sympetrum fonscolombii sur le Lac de Remoray le 3 juin 2007.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- MAZUEZ C., COLLAUD R., LE JEAN Y. (2008). Etude et cartographie de la végétation forestière de la Grand'Côte - Site Natura 2000 FR4301283 "Tourbières, lac de Remoray et zones environnantes". RNN Lac de Remoray, DREAL-FC, UE.
- Association des Amis du Site Naturel du Lac de Remoray, 2010. Plan de gestion 2010/2014. DREAL-FC, 204 pages.
- Bilan des activités 2010. RN Lac de Remora, Maison de la réserve, DREAL Franche Comté.
- AUBERTEL P.M., et al (2012). Bilan des activités 2011 - RNN Lac de Remoray. RNN Lac de Remoray, DREAL-FC, 48 pages.
- AUBERTEL P.M., et al (2013). Bilan des activités 2012 de la Réserve Naturelle Remoray (25), Les amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Labergement-Sainte-Marie, 44 p.
- Observation du 17/08/2011 de Coenagrion mercuriale de Catherine Genin saisie ds SERENA.
- BAILLET Y. (2013). Inventaires des lépidoptères de la RNN du Lac de Remoray - Bilan des prospections 2012 et de la détermination des rhopalocères et macrohétérocères piégés par les tentes Malaise.
- MAZUY M. (2013). Inventaire des Hétéroptères de la réserve naturelle nationale du lac deRemoray - Compléments 2011-2012 et actualisation des inventaires 2009-2010. Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, RNN du lac de Remoray, 15 p. + annexes.
- BLANDENIER G., 2012. Les araignées de la Réserve Naturelle Nationale du lac de Remoray, liste des espèces commentée, Rapport de mandat, Les amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Labergement-Sainte-Marie, 8 p.
- CLAUDE J., TISSOT B., MAZUEZ C., VIONNET G., SARTHOU J.P. & CHANAL F., 2013. Diagnostic écologique des principaux habitats de la Réserve Naturelle Nationale du lac de Remoray (25) par la méthode ##Syrph the Net", Syrph the Net, the database of European Syrphidae, Vol.71, 44 pp et annexes, Syrph the Net publications, Dublin.
- CLAUDE J., TISSOT B., CAILLE A., JOMAT É. & MOUREAU C., in prep. Diagnostic écologique trois type de prairies agricoles du site Natura 2000 "Tourbières, lac de Remoray et zones environnantes" par la méthode « Syrph the Net », Les amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Labergement-Sainte-Marie, 40 p et annexes.
- TISSOT B., LANGLOIS D., CLAUDE J., SPEIGHT M.C.D., SARTHOU V., SARTHOU J-P., VANAPPELGHEIM C. & TERRET P., 2013. Cinq espèces de Syrphes nouvelles pour la France (Diptera, Syrphidae), Bulletin de la Société entomologique de France, n°118 (1), p23-26.
- LAMBERT J-L., NEVEU G., GENIN C., 2013, Lac de Remoray.
- CLAUDE J., BASSET F., 2014. Etude des chiroptères forestiers du massifs de la Grand'Cote (25). Les amis de la Réserve de Remoray, ONF, UE, DREAL FC, 48 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	4,16 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	14,13 %
36	Réserve naturelle nationale	23,66 %
80	Parc naturel régional	93,96 %
21	Forêt domaniale	16,65 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	7,5 %
N29	Arrêté prefectoral de protection de biotope	23,9 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
23	Grand'Côte	+	100%
29	Le Lhaut	*	17%
29	Ceinture végétale protégée Lac Saint Point	*	1%
29	La Bonavette	*	95%
29	Lac Saint Point	*	52%
29	Les Vurpillières	*	94%
31	Lac Saint Point aux Grangettes	*	10%
31	Lac de Remoray à Labergement Sainte Marie	+	100%
36	Lac de Remoray	*	94%
80	Haut-Jura	*	1%
21	FD du mont Sainte Marie	*	32%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	LAC DE REMORAY	+	48%

5.3 Désignation du site

A travers la réserve naturelle du lac de Remoray couvrant 346 ha sur ce site, la politique de préservation s'est développée depuis 1980 autour de 3 axes importants :
- lutte contre les pollutions d'origine agricole en vue de la sauvegarde des milieux aquatiques,
- conservation de la zone humide par réhabilitation des ruisseaux,
- sensibilisation et information du public et des principaux acteurs dans le milieu naturel.

Un arrêté de protection de biotope pris en 1995 assure la conservation d'une ceinture végétale de grande valeur floristique du lac Saint-Point. Un dispositif agri-environnemental appliqué sur les prairies périphériques est venu compléter la préservation des milieux.

Ces accords, en poursuivant les objectifs ci-dessous, sont de nature à satisfaire complètement aux objectifs de préservation exprimés dans Natura 2000.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : En convention avec le PNR : Association des amis du site naturel du lac de REMORAY, TEL (+33) 3 81 69 35 99, FAX (+33) 3 81 69 34 28,

Adresse : 28 rue de Mouthe 25160 LABERGEMENT SAINTE MARIE
Courriel : bruno.tissot@espaces-naturels.fr
Organisation : Gestionnaire : Parc Naturel Régional du Haut-Jura
Adresse : Maison du Parc du Haut-Jura - 29, L 39310 Lajoux
Courriel : p.durlet@parc-haut-jura.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs Natura 2000 - Tourbières, Lac de Remoray et zones environnantes - Sites FR4301283 et FR4310027
Lien : http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docremo_cle29291f.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Association des Amis de la Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray
Maison de la Réserve Naturelle Nationale
28, rue de Mouthe F-25160 Labergement Sainte Marie
Tel : 03 81 69 35 99 / fax : 03 81 69 34 28
celine.mazuez@espaces-naturels.fr,
bruno.tissot@espaces-naturels.fr
Document d'objectifs réalisé